

DEC214108DR20

Décision portant délégation de signature à Mme Audrey Moreau pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le code de la commande publique et ses textes d'application ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC190902DAJ portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC213806DAJ du 16 décembre 2021 nommant Mme Clara Herer, aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Côte d'Azur. ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Audrey Moreau, ingénieure d'études, adjointe à la déléguée régionale, à l'effet de signer au nom de la déléguée régionale tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision DEC190902DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Audrey Moreau, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à M. Michel Berlinguer, ingénieur d'études, responsable du service technique et logistique et à Mme Laurence Schlosser, ingénieure d'études, responsable administrative.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 1^{er} janvier 2022

La déléguée régionale
Clara Herer

